



JORAT-MEZIERES

Extrait des décisions de la séance municipale du 20 février 2023

début : 16h00

Présidence :	M. Patrick Emery, Syndic
Municipaux :	Mme Sonia Hugentobler, vice-syndique et Mme Muriel Preti MM. Grégoire Favre, Roland Galley, Pierre Jordan et Michel Rochat

Rue du Théâtre 12 (Théâtre du Jorat)

d'accepter l'offre reçue pour la pose de poteaux galvanisés devant le Théâtre.

Cimetière de Mézières

d'accepter la demande d'une famille pour déposer les cendres d'une parente sur la tombe de son époux ;
d'accepter la demande d'une famille pour déposer les cendre d'une parente au jardin du souvenir.

POCAMA

de valider les demandes suivantes :

- N°1890234 de la FSG Corcelles-le-Jorat pour leur repas de soutien qui aura lieu dans la Grande salle de Mézières.
- N°1891501 de la Jeunesse de Carrouge pour leur bal « Cuir et moustache » dans la Grande salle de Carrouge;
- N°1888613 de l'Association du Bateau-Lune pour la pièce de théâtre "Les 4 doigts et le pouce de René Morax", dans la Grande salle de Carrouge.

Ordonnance pénale

sur base du rapport de gendarmerie, de délivrer une ordonnance pénale à l'encontre d'un jeune, non domicilié à Jorat-Mézières, pour avoir souillé la voie publique le 6 janvier 2023.

Société de Tir Les Trois Gâchettes

- de valider leur plan de tir pour la saison 2023 ;
- de leur établir une patente pour la vente de boissons alcooliques.

Parcelle N°737

de signer le formulaire d'annonce d'installation solaire (non soumise à autorisation) pour la pose de 89 m2 de panneaux solaires photovoltaïques.

CAMAC 212036 / Hoirie Jordan

de valider les échantillons remis pour les futures villas, soit couverture avec tuiles gris foncées et fond de façade et soubassement Marmoran N°51020.

Police du commerce / Au Petit Magaz Sàrl

de préavis favorablement à la demande de préavis municipal dans le cadre de l'octroi d'une autorisation pour le magasin « Au Petit Magaz Sàrl ». Les locaux répondent aux exigences légales en matière de sécurité et de salubrité.

Police du commerce / Jeunesse de Mézières

de préavis positivement à la demande de préavis municipal pour une autorisation de petite loterie demandée par la Jeunesse de Mézières pour le financement de la fête de l'Abbaye de Mézières en 2023.


Normalisation des données


suite à la révision du PACom, de valider l'offre du bureau Gemetris SA pour prestations géométriques, normalisation des données.


Temple de Mézières

de valider le devis reçu pour démonter, évacuer l'ancienne porte d'accès au clocher et de la paroi opposée et la remplacer par une nouvelle porte avec deux battants.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic  Patrick Emery

La Secrétaire  Valérie Pasteris



⇒ *prochaine séance municipale le 27 février 2023*